

Quoi de plus naturel que de *recycler* directement nos déchets verts.

Chacun d'entre nous produit des **déchets** organiques dits **verts** (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies,...). Ils composent 40 à 60 % de notre poubelle d'ordures ménagères. Et pourtant, il existe des solutions pour leur offrir une nouvelle vie. Nous pouvons les valoriser et les recycler nous-mêmes grâce au compostage et au paillage. Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, améliorent la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques. Un geste triplement bénéfique :

- nous réduisons le volume payant des déchets ménagers déposés, pour incinération
- nous faisons du bien à nos plantations sans engrais complémentaire
- nous faisons des économies individuellement et collectivement

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas, marc de café,...), déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées,...) et même certains déchets biodégradables de la maison (mouchoirs en papier,...). Cela peut réduire le poids de votre poubelle de 60 kg par personne et par an. En plus, c'est facile et c'est gratuit ! Facile, oui mais :

Quelques règles de base pour réussir son compost

- Mélanger les déchets entre eux

Pour bien composter, il faut mélanger des catégories opposées, en les brassant dès le départ, ou en les disposant en couches alternées.

- les déchets carbonés, secs et grossiers... Tailles, branches, broyat, paille, écorces, feuilles mortes, herbes sèches, etc. *Seuls, ils se compostent très lentement.*
- avec les déchets azotés, humides et fins : Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc. *Ils se dégradent très facilement et ont tendance à se tasser et pourrir (c'est le cas des tontes de gazon).*

- et Aérer les matières

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène.

Sans air, ils sont remplacés par d'autres qui produisent des gaz malodorants et du méthane, puissant gaz à effet de serre.

- ▶ Intégrez des matières grossières : elles permettent une aération permanente des déchets ;
- ▶ Réalisez un brassage régulier : au début du compostage (lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte), puis tous les 1 à 2 mois.



- En contrôlant l'humidité

Le compost ne doit pas être détrempé, ni trop sec. Il faut que quand on serre une poignée de compost rien ne coule, mais qu'en ouvrant la main la boule reste formée.

- Pour le compostage individuel ou collectif en bac

À chaque apport de déchets frais, un brassage sur une vingtaine de centimètres permet de les mélanger aux matières présentes.

Il faut ensuite recouvrir le tout de copeaux, broyat de branches ou autres matières grossières carbonées.

Il peut être utile de fonctionner avec **deux bacs** (ou plus), le premier recevant les déchets frais et le deuxième servant à la maturation du compost, en respectant l'ordre d'arrivée des matières lors de leur transfert d'un composteur à l'autre : les plus anciennes au fond du bac.

Comment utiliser le compost ?

100 % gratuit et 100 % naturel, le compost est un amendement idéal pour le jardinage. Il suffit de l'adapter aux besoins des plantes aux différentes périodes de l'année.

Au potager, pour la pelouse, les arbres fruitiers, les massifs de fleurs, les jardinières et pots

Le processus de compostage peut prendre de deux mois à deux ans. Un compost mûr, prêt à l'emploi, a un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse (sa texture est fine et friable)



Avant maturité, le compost peut être utilisé en **paillage** sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées. Mais il faudra attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de l'incorporer au sol car, immature, un compost peut nuire aux jeunes plants.

Le paillage, l'allié privilégié des jardiniers

Dans la nature, le sol est recouvert de feuilles mortes et de débris végétaux : c'est la litière, qui abrite une faune riche et active. Son rôle est essentiel au bon fonctionnement de l'ensemble sol/plantes et le paillage (ou mulch) s'en inspire directement : recouvrir le sol de matériaux organiques pour le nourrir et le protéger.

La technique du paillage est toute simple : il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste. Une **solution idéale pour valoriser les déchets verts**, moins technique et moins exigeante que le compostage.

Quels déchets pour le paillage ?

- ▶ Des feuilles mortes, qu'elles soient tendres ou coriaces.
- ▶ Des brindilles et des branches, coupées en menus morceaux ou **broyées**.
- ▶ Des résidus de jardin, des déchets végétaux de cuisine (épluchures...).

Coupez-les au sécateur en petits morceaux ou, s'il y en a beaucoup, épandez les feuilles épaisses, brindilles, petites branches... sur le sol et passez une tondeuse dessus. Et pour les végétaux durs et épais et les grosses branches, utilisez **un broyeur**.



BRF, jeunes rameaux de feuillus broyés, issus de la taille de haies ou d'élagage.

Le paillage nourrit les plantes et améliore le sol

- ▶ En augmentant le taux d'humus, il améliore la structure du sol qui devient plus souple, plus aéré, plus facile à travailler ;
- ▶ En favorisant la vie microbienne du sol, il contribue à rendre les éléments nutritifs assimilables par les plantes.



Il évite du travail et des dépenses

- ▶ Il limite la germination des plantes annuelles indésirables et donc le désherbage chimique ;
- ▶ Il évite l'achat d'engrais et de paillis du commerce ;
- ▶ Il diminue les tâches d'entretien (bêchage, binage, sarclage, arrosage) ou les rend plus faciles ;
- ▶ Il exige peu de temps et vous évite les déplacements en déchetterie.

Attention, quelques pièges principaux à éviter

- ▶ Les paillis de végétaux frais provoquent parfois des asphyxies des racines. Faites sécher les végétaux avant utilisation et évitez de les stocker encore frais..
- ▶ Les paillis contenant des graines de mauvaises herbes favorisent leur dissémination. N'incorporez pas au paillis des mauvaises herbes en graine.
- ▶ Certains déchets verts sont nocifs en paillage : les tailles de cyprès ou de thuya, qui peuvent libérer des substances toxiques. Réservez-les au paillage des allées ; dans le cas des aiguilles de pins, privilégier leur dépôt au pied des plantes de terre de bruyère.

En conclusion, les **déchets de végétaux** constituent une ressource pour **protéger et fertiliser les sols**.

Malgré une réglementation restrictive, le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique qui perdure. Chaque année, près d'un million de tonnes de branches, résidus de tonte et feuilles partent en fumée. Pourtant les impacts sanitaires et environnementaux sont démontrés : par exemple, *brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km.*

Pour compléter cette information pratique, consulter sur internet ou télé-télécharger les *guides de l'ADEME* qui ont été la source principale de cette note informative, dont les photos d'illustration :

- **le compostage et le paillage**
- **la vie cachée des sols**
- **mon jardin malin**
- **ALTERNATIVES AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS, LES COLLECTIVITÉS SE MOBILISENT**

Sans oublier le livre de référence **de Denis Pépin aux Editions « Terre Vivante »** :

Composts et paillis, pour un jardin sain et productif

Rien ne se perd, tout se transforme, une seconde vie pour vos déchets !

Se rapporter, pour en connaître davantage, à la revue **les 4 Saisons du jardin bio** et ses vidéos.

Sachez aussi que l'Association La Fourmilienne a déjà organisé des réunions d'information et de formation à la bonne pratique du compostage.

Elle gère le compostage collectif au pied des immeubles et fait appel aux utilisateurs pour une simple aide au moment de l'aération (quelque minutes) et au transfert et à la distribution du compost (moment de convivialité).

Le Jardin Partagé « Cardons et Chaudron », situé en face du bâtiment des Pompiers, vous offre la possibilité de récupérer votre surplus de déchets organiques (tonte, branchage de petit diamètre).

A noter aussi le **projet VITIVALO** lancé par **l'Université Savoie Mont Blanc** sur le site du Bourget du Lac en 2017, dont le but est de proposer des alternatives à la pratique actuelle du brûlage à l'air libre des déchets viticoles sur le territoire savoyard.

Il s'agit de recherche et développement de nouvelles filières de **valorisation** durable de ces **déchets** dans un contexte d'économie circulaire en impliquant de **nombreux partenaires professionnels et associatifs et les collectivités**.

Vous aussi, tenter cette expérience,
dans un même geste responsable,
de la protection, l'entretien et la fertilisation des sols
en recyclant vos déchets verts.